

L'écho du CSE DTSI

Le collectif CGT au CSE DTSI

titulaires :

Sylvie Amisse (DISU)
Géraldine Candida (UPR SE)
Laïla Chatraoui-Mouchrih (DSI)
Nathalie Gomes (PFS)
Rémy Chiménes (DSI)
Joël Conte (DISU)
Noël Dreano (UPR IdF)
Fabrice Lebrun (UPR SO)

suppléants :

Nora Laadri (PFC)
Elisabeth Guibert (DSI)
Laurent Bouix (DTR)

représentant syndical :

Thierry ROY (DTR)

Edito : L'avenir de l'emploi à Orange S.A ou à la DTSI

A Orange, quelques semaines après la mise en place du nouveau plan stratégique et l'arrivée de la nouvelle direction, c'est l'annonce de la suppression de 669 postes dans les Services de Communication aux Entreprises (SCE), via un dispositif de Rupture Conventionnelle Collective (RCC). 46% des salariés de cette entité ont entre 46 et 55 ans.

Ce plan cible en premier lieu les seniors, dont l'emploi est un sujet brûlant en plein mouvement social sur les retraites. L'État présent au Conseil d'Administration de l'entreprise Orange se rend complice de ce plan de suppression d'emplois des seniors. Le « en même temps » cher au président prend toute sa mesure ici, en même temps on demande aux salariés de travailler deux ans de plus et en même temps on autorise les patrons à les licencier.

C'est un nouvel exemple du double langage cynique de nos dirigeants et ceux d'Orange ne sont pas à la traîne.

Cette nouvelle baisse programmée de la masse salariale s'explique par une politique de la direction d'Orange exclusivement subordonnée à ses engagements vis-à-vis des actionnaires, dont l'État à hauteur de 23%, à qui le Conseil d'Administration a d'ores et déjà garanti une hausse du dividende.

Le plan stratégique dévoilé le 16 février met en avant tout ce que la CGT dénonçait : filialisation à outrance et externalisation de l'activité.

Si aujourd'hui ce plan arrive au sein de l'entité de services aux entreprises de la maison mère Orange SA, d'autres sont déjà touchés et ce n'est sans doute qu'un début, il n'y a plus aucun tabou.

A la DTSI, avec entre autres, la direction délocalise en Roumanie la maintenance et l'exploitation des réseaux d'accès 2G et 3G dans l'entité NSSO .

On peut se poser des questions sur l'avenir de nos activités dans le réseau et la soif de Dumping social. Quel est, par exemple, l'avenir de technologie WDM au sein d'Orange France ? après la Roumanie, la Pologne n'est-elle pas le nouvel eldorado de cette technologie.

Date de parution
7 avril 2023



Du NEW chez Orange : des NEW réorganisations après DTSI DEMAIN.

Après les dossiers de projet Immobiliers dans le but inavoué de continuer à regrouper les salariés sur le reste des sites existants, la direction accélère le rythme des réorganisations.

Les projets se succèdent sans fin et impactent tour à tour chacun des collectifs de DTSI. Concernant les équipes DRI de PFC, dont les collectifs sont remaniés, l'histoire retiendra que c'est dans l'objectif de déplacer les salariés travaillant sur l'activité voix pour devenir une « NEW » CCSVA rattachée dans une déjà « NEW » DTR, et pour ce qui reste de DRI ce sera une « NEW » DRI. Le tout dans le but de créer des « NEW » collaborateurs économiquement plus efficaces. La CGT, appuyée par une expertise demandée par toutes les organisations syndicales, dénonce un dossier incomplet avec des « on verra, on avisera, etc... ». La gestion des compétences rares, l'amélioration des synergies, etc... sont avancées pour justifier d'une réorganisation (succédant déjà à de nombreuses autres) qui a pour seul but de générer un gain économique sur la masse salariale pour faire toujours plus avec beaucoup moins : moins de salariés et moins de moyens pour ces salariés. A la CGT nous proposons de l'embauche et non de la dé-

bauche de bidouillages.

Nous l'avons compris, après l'économie sur les bureaux maintenant c'est le grand retour du presse Orange, les bénéfices seront pour les actionnaires et tant pis pour les salariés : après tout ils ont l'habitude, pour les Risques Psychosociaux on verra par la suite...

La CGT s'oppose aux réorganisations qui suppriment l'emploi, avec une charge de travail qui s'empire



La supervision BLO : dossier sous tension

Décidément en mars les réorganisations fleurissent comme les bourgeons,

L'éclatement du département exploitation de la fibre (DTR/RSB/DEFI) qui assure notamment la supervision de la boucle locale optique est présenté en CSE DTSI de mars avec pour objectif de transférer cette activité de supervision à V360. Encore un dossier avec de l'information distillée afin de présenter les activités pour coller à une cible en occultant le détail de toutes les activités réalisées par les équipes de DEFI. Un dossier volontairement incomplet ! Et comment les élus CSE, représentant les personnels, pourraient s'approprier et évaluer le dossier comme attendu par les salariés ?

Depuis les lois travail, le CSE étant une instance

simplement consultative, l'avis des élus ne pèse pas lourd... La CGT a demandé de surseoir à ce dossier : l'actualité sociale au sein de V360 (direction de la supervision) est actuellement très tendue avec une réorganisation des supervisions en cours qui a conduit à de fortes mobilisations à la suite des préavis de grève inter Syndicale (CGT, CFDT, FO et SUD), amenant forcément la direction à se poser des questions. Mais sur DEFI la direction ne nous a pas entendu : il faut avancer rapidement quoiqu'il en coûte avant le gel des réorganisations en lien avec les échéances électorales à venir.

A croire que pour geler les réorganisations, seules les périodes électorales ou les soulèvements de salariés influent!



Lien vers la déclaration préalable de la CGT au CSE DTSI de mars 2023

Vous souhaitez nous contacter pour adhérer à la CGT Fapt Orange

Contactez la CGT Fapt Orange

